

# NOTE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la modernisation du système de santé, l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté en collaboration avec le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé Bourgogne-Franche-Comté (GRADeS BFC) développe des services numériques qui facilitent les échanges entre les professionnels afin d'améliorer votre prise en charge. Ce dispositif est appelé eTICSS. Il permet une offre de services numériques incluant des e-parcours de santé en région et l'application globule.

Grâce à eTICSS, les médecins, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes, biologistes, travailleurs sociaux et médico-sociaux peuvent mieux coordonner leur action en partageant toutes vos informations administratives, médicales et sociales nécessaires.

Ce dispositif répond aux exigences de respect de la vie privée, de la confidentialité des informations, du secret professionnel et du secret partagé dans l'équipe de soins.

## Qu'implique eTICSS pour vous ?

- Vous donnerez votre consentement ou votre refus à la création d'un dossier informatisé de coordination, ainsi qu'au partage et à l'échange des informations.
- Votre consentement sera enregistré dans eTICSS.
- Vous serez identifié(e) avec précision pour limiter les risques d'erreur : vos données d'identité seront enregistrées dans le serveur régional d'identité. Ainsi, chaque professionnel connaîtra vos données d'identification de manière sûre et unique sans risque de confusion avec une autre personne.
- Les structures et les professionnels qui vous prennent en charge avec eTICSS seront susceptibles de transférer vos données pertinentes, issues d'une prise en charge antérieure ou actuelle, dans votre dossier de coordination informatisé.
- Les structures et les professionnels qui vous prennent en charge avec eTICSS seront susceptibles de transférer vos données pertinentes d'eTICSS dans leur propre dossier informatisé.
- Les données sociales utiles provenant de votre Conseil Départemental (pour les bénéficiaires de l'APA notamment) pourront compléter votre dossier de coordination informatisé.
- Les prestataires de services à domicile recevront les données nécessaires à leur travail, transmises par les professionnels.
- Avec votre accord, vos aidants recevront les informations utiles à leur intervention par l'intermédiaire des professionnels.
- Vous pouvez choisir les professionnels, les structures et l'équipe de soins qui auront accès à votre dossier.
- À tout moment, vous pourrez annuler ou modifier votre consentement.

→ Conformément aux lois et règlements en vigueur, vous pourrez accéder au contenu de votre dossier et à l'historique des accès, exercer vos droits de communication, de rectification et de suppression de vos données, ainsi que votre droit d'opposition.

Ceci à tout moment, en adressant votre demande au médecin du projet eTICSS :

- Soit par email :  
[medecin-eticss@esante-bfc.fr](mailto:medecin-eticss@esante-bfc.fr)
- Soit par courrier à l'adresse suivante :  
Médecin eTICSS  
GRADeS Bourgogne-Franche-Comté  
Siège Social  
16 Rue Paul Milleret  
25000 Besançon

→ Dans les mêmes conditions, pour des motifs légitimes, vous pourrez exercer votre droit d'opposition à l'hébergement de vos données.

→ Vous pouvez également indiquer vos volontés sur le devenir de vos données en cas de décès.

→ Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), 3 place de Fontenoy, 75007 Paris.

## Quelles sont les garanties de protection de vos données personnelles ?

→ Votre dossier informatisé de coordination est enregistré en Bourgogne Franche-Comté au GRADeS BFC Hébergeur de Données de Santé français certifié, pour garantir un haut degré de sécurité de ces données, en application des dispositions de l'article L.1111-8 du Code de la Santé Publique.

- Vos données ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles précisées dans ce document.
- La durée de conservation de votre dossier est de 10 ans à compter du dernier accès.
- Les responsables conjoints du traitement sont le GRADeS BFC, les structures et les professionnels qui vous prennent en charge.
- Vos données sont collectées sur la base de votre consentement (article 9 alinéa 1 (a) du RGPD).
- Le médecin eTICSS et le Délégué à la Protection des Données (DPD) sont en charge du respect de vos droits. Vous pouvez contacter ce dernier par mail :

[dpd@esante-bfc.fr](mailto:dpd@esante-bfc.fr)

Ou par courrier via l'adresse donnée plus haut.

## Précisions

Les enfants mineurs sont informés, et associés au(x) titulaire(s) de l'autorité parentale pour donner leur consentement.

Les personnes ayant des difficultés de compréhension sont informées par tout moyen approprié afin de recueillir leur consentement.

Si vous le souhaitez, vous pourrez obtenir plus d'informations sur le dispositif dans l'annexe « En savoir plus » et par l'intermédiaire des professionnels de votre prise en charge.

Nous vous conseillons de conserver cette note d'information.

## En savoir plus

### → Nature des données pertinentes pour votre prise en charge partagées et/ou échangées :

- Données administratives
- Données de santé
- Données sociales
- Données médico-sociales

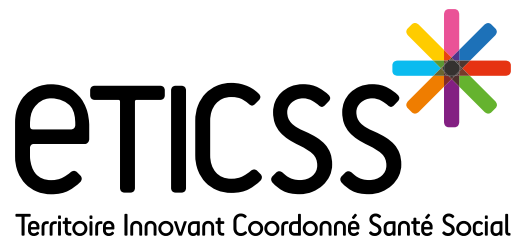
### → Catégories de professionnels pouvant être destinataires des données administratives, de santé, sociales et médico-sociales pertinentes pour votre prise en charge :

- Médecin
- Chirurgien-dentiste
- Sage-femme
- Pharmacien
- Infirmier
- Masseur-kinésithérapeute
- Aide-soignante
- Pédicure-podologue
- Ergothérapeute
- Psychomotricien
- Orthophoniste
- Orthoptiste
- Audioprothésiste
- Manipulateur
- Electroradiologie Médical
- Diététicien
- Assistant de service social
- Ostéopathe
- Chiropracteur
- Psychologue
- Particulier accueillant des personnes âgées ou en situation de handicap
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs et délégués aux prestations familiales
- Aide à domicile
- Gestionnaire de cas
- Professionnel du Conseil Départemental pour l'évaluation de l'APA
- Secrétaire médicale ou administrative sous la responsabilité d'un professionnel de santé

- Coordinatrice ou coordinateur de maison de santé, de Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), de parcours de soins
- Tuteur

### → Catégories de structures pouvant être destinataires des données administratives, de santé, sociales et médico-sociales pertinentes pour votre prise en charge :

- Centre hospitalier
- Clinique
- Groupement hospitalier de territoire
- Service d'hospitalisation à domicile
- Maison de santé pluridisciplinaire
- Cabinet d'exercice libéral (médecin, infirmier...)
- Service et prestataire d'aide à domicile (SAAD...)
- Service et soin infirmier à domicile (SSIAD)
- Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD)
- Établissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), anciennement Plateforme Territoriale d'Appui (PTA)
- Maison Locale de l'Autonomie
- Pharmacie
- Réseaux de santé



Pour plus d'information,  
consultez :

[www.projet-eticss.fr](http://www.projet-eticss.fr)

[www.esante-bfc.fr](http://www.esante-bfc.fr)